



IMPACTS DE LA LGV BPL : LE POINT DE VUE DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE DE **RENNES**

Rennes : valorisation des capacités productives locales et enjeux d'attractivité

« Je crois qu'on va maintenir les gens en place, mais pour changer de braquet il faut faire venir de l'extérieur »

Il est peu de dire que la LGV BPL véhicule dans la 10ème aire urbaine de France des attentes fortes de la part des acteurs institutionnels locaux. Ces derniers auront, d'ici 2020, investi plus de deux milliards d'euros pour bâtir l'environnement le plus favorable à l'exercice de l'activité et la création d'emplois, à 1h39 de Paris en moyenne dès l'été 2017. C'est que l'infrastructure nouvelle recoupe des questions vives touchant notamment aux choix stratégiques des entreprises locales ou extérieures. De l'avis général des 64 dirigeants d'entreprise rencontrés, le gain d'accessibilité n'est pas une révolution. Néanmoins, il demeure un facteur de la compétitivité économique des entreprises locales, car les emplois de la région rennaise dépendent beaucoup des acteurs du territoire et comparativement peu d'employeurs privés extérieurs. Ce dynamisme endogène interroge les capacités du territoire à attirer de nouvelles entreprises et compétences dans le contexte d'accessibilité accrue avec le poumon économique francilien. Sur ce point, plusieurs chefs d'entreprise ont clairement exprimé leur volonté de contribuer à la visibilité de la place rennaise. Une visibilité métropolitaine depuis Paris qui pose par ailleurs la question du positionnement des acteurs économiques rennais vis-à-vis des partenaires des autres agglomérations bretonnes et ligériennes.

La LGV est un faire-valoir des capacités productives de Rennes auprès des acteurs franciliens

Dans la région rennaise, la dynamique de l'emploi dépend puissamment des structures décisionnelles locales. Selon l'INSEE, un tiers des emplois de l'aire urbaine de Rennes en 2010 relèvent d'une entreprise tête de groupe implantée sur le territoire, ce qui place la capitale bretonne au 3ème rang national derrière Paris et Lille. Une étude récente de l'AUDIAR révèle par exemple que les entreprises ayant leur siège au sein de l'aire urbaine rennaise contribuent à 80 % aux gains d'emploi entre 2008 et 2014 dans le secteur du numérique.

Pour autant, cette latitude décisionnelle des acteurs rennais sur l'économie locale s'appuie largement sur une clientèle de grands comptes franciliens. Depuis l'inauguration de la LGV Atlantique en 1989, qui a placé la capitale bretonne à 2h11 en moyenne de Paris-Montparnasse, beaucoup d'acteurs économiques se sont construits sur la relation avec la région parisienne. Dans le domaine du numérique notamment, Rennes est devenue comme d'autres métropoles françaises un centre de production de services important pour les clients franciliens, que ce soit en gestion complète depuis la Bretagne ou en débordement de l'expertise parisienne. La mise en service de la LGV BPL est alors vue d'un bon œil car elle devrait permettre d'amplifier les dynamiques en cours, en concourant à l'exportation du savoir rennais vers Paris. Rennes comme « plateforme de services nearshore » gagne de la pertinence. « *Le fait de passer à 1h27 va nous permettre de continuer à travailler à Rennes en menant ponctuellement certaines missions pointues en Île-de-France* » précise un responsable.

Pour d'autres grands acteurs locaux du numérique, l'enjeu primordial n'est pas de rejoindre plus rapidement la région parisienne mais de faciliter l'implantation des interlocuteurs franciliens dans l'agglomération rennaise. Un dirigeant résume sa démonstration en ces termes simples : « *je serais étonné que les entreprises rennaises soient jusqu'à maintenant bloquées d'une quelconque manière dans leur développement en raison des temps de parcours avec Paris* ». Si le confort supplémentaire et la flexibilité des déplacements permis par la LGV sont unanimement salués par les chefs d'entreprise rennais, l'accessibilité accrue n'est que rarement synonyme d'une hausse projetée du volume de mobilité depuis Rennes. Clairement, « *c'est un gain de temps, pas un motif de réorientation stratégique* ». L'accessibilité améliorée conforte donc plus qu'elle ne bouleverse, à moyen terme, les schémas organisationnels existants au sein des entreprises locales.

Un facteur d'attractivité économique supplémentaire qui divise les dirigeants sur son ampleur

Rennes est portée par un dynamisme économique et démographique probant. Cependant, la capitale bretonne demeure avant tout une somme de discrets atouts insuffisants pour la doter d'une image attrayante à l'extérieur. Bien que 11ème zone d'emploi française en nombre d'emplois salariés, elle ne figure qu'au 67ème rang concernant le taux de création d'emplois productifs par des centres de décisions extérieurs entre 2011 et 2013, loin derrière Lille, Lyon, Rouen et Nantes. En outre, si sa recherche publique est particulièrement dynamique, son niveau d'attractivité auprès des actifs qualifiés du secteur privé s'étioule. La zone d'emploi de Rennes figure au 21ème rang national pour le taux d'arrivées d'actifs à compétences rares en 2013, derrière Bordeaux, Montpellier ou Nantes, et en dessous de la médiane des 16 plus grandes zones d'emploi françaises. Mais elle se situe surtout au 314ème rang sur 321 zones d'emploi en ce qui concerne l'évolution relative du taux d'arrivée d'actifs qualifiés entre 2008 et 2013. En somme, si l'attractivité de la métropole rennaise auprès des compétences rares est l'une des plus importantes de France, ces chiffres traduisent néanmoins un net recul de certains indicateurs de sa dynamique relative.

Les dirigeants rencontrés formulent des avis divergents sur l'apport de la LGV pour l'attractivité économique de l'agglomération. Il y a ceux qui affirment que « *Rennes disposera d'un cadre exceptionnel qui permettra une délocalisation depuis Paris* » et ceux, majoritaires, qui se montrent plus mesurés. La venue des clients et le recrutement de profils stratégiques seront sans doute facilités, mais l'implantation espérée de grands investisseurs exogènes est autrement plus complexe à appréhender. « *C'est la compétence, l'expertise et l'image qui feront la différence, le prix peut-être parfois, pas le temps de parcours* » estime un acteur rennais. Le temps de parcours devrait d'ailleurs pouvoir s'effacer devant d'autres paramètres porteurs de l'attractivité économique : « *Rennes-Paris en 1h30, cela doit vraiment être la cerise sur le gâteau et non pas le gâteau à lui-seul* ». Les quelques dirigeants rencontrés en région parisienne rappellent en outre que pour les activités de front office, le principal fait générateur d'une nouvelle implantation n'est pas le temps de parcours, ni l'offre de bureaux disponible, mais la taille du marché local. Autrement dit, « *Rennes devra se dynamiser dans son tissu économique et entrepreneurial, s'étoffer, se diversifier [...]. La LGV a peu d'impact direct et immédiat, c'est le contexte local qui prime* ».

La LGV accroît les possibilités de segmentation du temps de travail entre Rennes et l'Île-de-France

En particulier dans le secteur bancaire et le numérique, de nombreux cadres partagent leur agenda entre l'agglomération rennaise et l'Île-de-France. Dans ces mêmes activités métropolitaines, il n'est en outre pas rare de compter au sein de l'établissement régional des agents dépendant structurellement de directions domiciliées au siège francilien. L'amélioration de l'offre TGV permise par la LGV BPL autorise donc une plus grande flexibilité des temps professionnels géographiquement partagés. Elle conduira probablement les profils « hyper-mobiles » à reconsidérer leurs arbitrages professionnels et personnels, la bi-localisation et le choix du lieu de résidence familiale pouvant par exemple être questionnés en fonction de la réalité quotidienne du poste occupé. S'ils ne peuvent se prononcer avec certitude sur de tels équilibres individuels, la majorité des dirigeants rencontrés estiment que le gain de temps est un argument valorisable dans le recrutement stratégique de profils rares.

Pour une métropole entreprenante qui fédère davantage les acteurs économiques et politiques

Bien qu'en désaccord sur la portée de la LGV pour attirer les activités et compétences, les dirigeants semblent se retrouver sur la nécessité d'une démarche proactive concertée qui soit à la hauteur des investissements consentis par la métropole. « *Il faut organiser l'attractivité de Rennes. Vendre autre chose que les folles soirées parisiennes, marketer Rennes différemment* », car « *sa représentation à l'extérieur est trop faiblarde, en particulier sur les activités traditionnelles* ». Le milieu économique souscrit ainsi aux études de l'AUDIAR pointant les faiblesses de la métropole en termes d'image et de rayonnement national. « *Aujourd'hui je ne sais pas comment vendre la ville* » déplore l'un des dirigeants. « *Rennes doit prendre rdv avec Paris. Il faut être plus proactif sur l'image économique, donner de la lisibilité et du dynamisme, proposer des prestations* ».

Certains dirigeants se montrent par ailleurs très critiques envers les responsables métropolitains et leurs services : « *pour travailler ici avec la collectivité, il faut être vacciné et pouvoir lire le texte. On ne vient nous voir que lorsque c'est nécessaire, mais cela devrait être une ambition constante* ». Aussi, nombreux sont les entrepreneurs locaux qui souhaitent une latitude plus grande dans le développement économique du territoire rennais. Une latitude qui pourrait prendre la forme d'un lieu de concertation entre l'entreprise privée et la collectivité sur tous les projets concernant la nouvelle accessibilité métropolitaine et les conditions d'une plus grande ouverture du territoire. L'enjeu pour les entreprises interrogées apparaît double. Il s'agit tout d'abord de pouvoir identifier clairement un patron pour l'intermédiation avec les acteurs économiques. Cette idée, un chef d'entreprise l'illustre simplement en paraphrasant Henry Kissinger : « *si j'ai un problème avec Rennes, j'appelle qui ?* ». Au-delà d'une figure institutionnelle de la concertation et de la promotion, il s'agit pour les firmes locales de s'assurer que les échanges avec les différents prospects potentiellement prêts à parier sur la nouvelle attractivité rennaise se déroulent aussi entre pairs. « *Les entreprises sont les meilleures ambassadrices du territoire [...]. En expliquant pourquoi on maintient les sièges ici on donnerait aussi envie à d'autres de s'installer* » soutient un grand capitaine d'industrie local. Conscients des atouts du territoire mais pragmatiques, les dirigeants précisent néanmoins qu'« *on ne transformera jamais Rennes, en un claquement de doigts, en la métropole commerciale qu'elle n'a jamais été* ». La comparaison avec le dynamisme de la métropole nantaise n'est jamais très loin.

Rennes en situation confortée de hub entre la Bretagne occidentale et la région parisienne

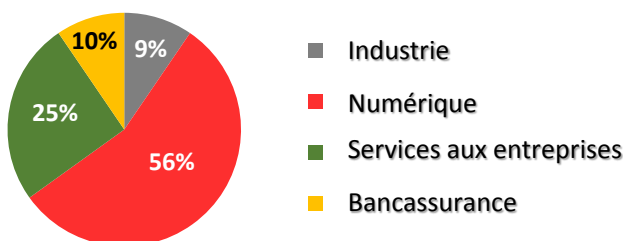
L'évolution de l'accessibilité ferroviaire par la mise en service de la LGV BPL recompose les proximités temporelles entre les territoires. Dès l'été 2017, il faut réaliser que les meilleurs temps de parcours ferroviaires entre Rennes et Nantes (villes distantes d'environ 100km à vol d'oiseau), et entre Rennes et Paris (avoisinant les 300km) seront quasi équivalents à 10 minutes près. Depuis la préfecture bretonne, il faudra en outre 40 minutes de moins pour rejoindre Paris que le temps nécessaire pour atteindre la métropole brestoise, pourtant distante de 200km. Dans ces conditions, le tropisme parisien n'est pas près de faiblir. Les dirigeants rennais rencontrés estiment toutefois ne pas avoir à rougir de cette inclination accentuée vers la région parisienne. « *Si je dois regarder vers l'ouest ce sera pour traverser l'Atlantique* » lance même, un brin provocateur, l'un des dirigeants rennais rencontrés.

« *On mettra sur le compte de la LGV, la dernière arrivée, une tendance ancienne qui voit le barycentre de l'économie régionale se déplacer à l'est, et Rennes poursuivre sa métropolisation* », pressent d'ailleurs un acteur régional. Car cette tendance de l'économie bretonne n'est effectivement pas nouvelle. La réorganisation de la R&D dans les télécommunications voit depuis quelques années l'agglomération rennaise affirmer sa prééminence sur les implantations historiques du Trégor, notamment depuis la création de l'IRT B-com. La grande distribution réorganise ses plateformes vers l'est et le développement de la logistique industrielle accompagne l'essor des espaces métropolitains de Rennes, Nantes et Saint-Nazaire. De grandes figures de l'économie régionale du secteur de la cosmétique, de l'agroalimentaire, de la navale, ont d'ores et déjà développé une partie de leur activité dans l'agglomération rennaise ou envisagent de le

faire, indépendamment de la LGV BPL. Plusieurs dirigeants de société de services aux entreprises ont par ailleurs évoqué l'avantage d'une implantation rennaise pour recevoir les clients ayant leur siège social en Île-de-France et des établissements secondaires en Bretagne.

Reste l'accessibilité entre Rennes et Nantes, qui suscite bien des griefs de la part des chefs d'entreprise. D'autant que le dynamisme de l'économie nantaise assure bien souvent aux entreprises rennaises un marché secondaire qui fait seul masse au niveau régional. L'attractivité de la Cité des Ducs est par ailleurs montrée en exemple. Nantes serait « capable de capter des entreprises que Rennes est incapable de capter », plus entreprenante, « beaucoup plus homogène dans ces aménités et diversifiée dans son tissu économique ». Pour la plupart des dirigeants interrogés, l'accessibilité accrue permise par la LGV BPL n'est pas en mesure d'introduire un avantage discriminant, à court terme, dans la dynamique comparée des deux principales métropoles du Grand Ouest. « Même si les atouts de Rennes sont formidables, Nantes a une réputation bien plus attrayante que Rennes ». Un nouveau témoignage de l'importance de « l'oxygène économique local », mais surtout de la capacité du territoire à le faire valoir en dehors de ses frontières. Et ce, que cela soit à 2h11 ou 1h39 en moyenne de Paris...

Profil sectoriel des entreprises rencontrées



NOM DE L'ENTREPRISE	PERSONNE RENCONTRÉE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	EFFECTIF LOCAL*
Accacia (Abaka conseil)	PDG fondatrice	Services aux entreprises	18
Acsystème	PDG	Numérique	13
Addviso	Dirigeant co-fondateur	Numérique	7
Aladom	Dirigeant fondateur	Numérique	10
Ambitio	PDG	Services aux entreprises	3
Amossys	Directeur Général	Numérique	45
AR ingénierie	PDG	Services aux entreprises	16
Artefacto	PDG	Numérique	46
Astellia	PDG	Numérique	311
Atos	Responsable RH Gd Ouest	Numérique	312
AUA structures (groupe Archipole)	PDG	Services aux entreprises	15
Banque Populaire de l'Ouest	Directeur Général	Banque/assurances	431
Bluekango	Directeur adm.&financier	Numérique	29
BMS Atlantique assurances	Directeur Général	Banque/assurances	8
Bretwin / Script&Go	Directeur Général	Numérique	17
Cabinet Carcreff	Directrice associée	Services aux entreprises	10
Cap code (groupe Colbert)	Directeur associé	Services aux entreprises	4

Catalys conseil	PDG	Services aux entreprises	3
Claranet	Directeur du site	Numérique	75
Concept image Bretagne	Dirigeant	Numérique	12
Cooper standard France	PDG	Industrie	735
Crédit agricole 35	Directeur Général	Banque/assurances	500
Delta dore	Président du directoire	Industrie	444
Digitaleo	PDG	Numérique	52
Direct assurance (groupe Axa)	Directeur du site	Banque/assurances	375
Elderis	Directeur	Numérique	4
CGI	Manager	Numérique	300
Groupama Loire Bretagne	Directeur Général	Banque/assurances	486
Groupe Avril	DG FeedAlliance	Industrie	500
Groupe Etiam	Président	Numérique	36
Groupe IT Link (Ipsis)	Directeur Général Ipsis	Numérique	199
Groupe Legendre	PDG	Industrie	362
Groupe Matis	Directeur régional Ouest	Numérique	4
Groupe Regards	DRH	Numérique	89
Groupe Rocher	DRH marque Yves Rocher	Industrie	292
Groupe Samsic	DG Samsic RH	Services aux entreprises	1 304
Groupe Secob	Directeur associé	Services aux entreprises	114
Harmonie mutuelle	DG Bretagne Normandie	Banque/assurances	159
<i>Images et Réseaux</i>	<i>Directeur Général</i>	<i>Numérique</i>	-
JBG consultants	Directeur	Services aux entreprises	7
JCP-connect	Directeur	Numérique	7
Kelbillet	PDG	Numérique	18
KPMG	Directeur rég. Ouest délégué	Services aux entreprises	110
Lamotte constructeur	Président	Industrie	42
Mobizel	Dirigeant fondateur	Numérique	14
MS3D	Responsable administrative	Numérique	15
Neotec-vision	Co-gérant	Numérique	2
Niji	PDG	Numérique	200
NV communication Paris	Directeur	Services aux entreprises	8
Orange	Délégué régional Bretagne	Numérique	5 000
Ouest France	DG délégué	Industrie	1 054
Régionsjob	Directeur Général	Numérique	117
Safège (filiale Suez)	Dir. développement Ouest	Services aux entreprises	73
Secure-IC	Président	Numérique	19
Sodifrance ISIS	Président du directoire	Numérique	90
Strateys	Directeur associé	Services aux entreprises	15
Streamezzo (filiale Amdocs)	Dir. développement France	Numérique	26
SystemGie	Dirigeante	Numérique	8
TDF	Directeur du site	Numérique	98
Telitem	Directeur	Numérique	15
Theodore search	Directeur associé	Services aux entreprises	5
6TM groupe	Responsable du développement	Numérique	29

Un enquêteur n'a pas souhaité que son entreprise soit mentionnée

* Effectif salarié estimé dans le territoire rennais